

La lettre de la Mairie

Avril 2017



Budget

Plusieurs grands postes de dépenses

En 2017, tout en gardant un taux d'imposition inchangé, la Municipalité prévoit d'investir la somme de 1 778 000 €. Pour ces travaux la commune sera attributaire de subventions de différents organismes: Etat, Départements ...

Quatre grands postes de dépenses ressortent :

- La transformation de la Poste en Maison des Services

Montant des travaux : 262 000 €.

Les travaux pour l'Agence Postale, l'Office de Tourisme, la salle pour les associations et le cabinet d'infirmier sont déjà réalisés, reste le cabinet médical pour un montant de 148.000 €.

- L'aménagement du bourg et des rues attenantes

Montant des travaux : 766 000 €.

Il s'agit de la réfection totale de la départementale jusqu'à l'église ainsi que de la route de la pharmacie, de la route de Beg Vilin, du contour de la chapelle et de la création d'un parking afin de maintenir la rue en double sens.

- Voirie, hors aménagement du bourg

Montant des travaux : 140 000 €.

Suite à la réhabilitation complète des 29 logements de Kerbido, la chaussée et les trottoirs seront refaits cet automne.

- Celtic et sanitaires publics..

Montant des travaux : 36 000 €.

Mise aux normes de la salle du Celtic avec réfection des peintures et du chauffage, La salle sera fermée à la fin du mois de septembre jusqu'à fin 2017.

Pour permettre l'équilibre du budget communal, la commune va contracter un emprunt de 300 000 €, celui-ci s'inscrit dans une gestion communale saine et dans un équilibre budgétaire validé par la trésorière de la perception.

Papot'Agés

A la suite d'un contretemps, le compte rendu de l'association Papot'Agés n'a pu paraître dans le dernier «Kelo». Toujours aussi suivies, les quatre réunions de l'année 2016 ont permis aux Plougrescantais et à leurs amis des communes voisines d'évoquer leurs souvenirs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Que ce soit sur le thème du monde agricole, des commerces d'autrefois, de la toponymie locale ou de la pêche à pied.

L'assemblée générale aura lieu le 13 juin.

Agence Postale / Office de Tourisme Salle des associations

L'ancienne poste a été totalement réaménagée, début avril l'agence postale et l'office de tourisme ont emménagé dans les nouveaux locaux situés à l'avant du bâtiment.



La salle des associations, à l'arrière, est disponible dès maintenant. Elle peut accueillir jusqu'à 26 personnes. Elle est équipée d'un espace commun



avec tables et chaises, d'un cabinet de toilette, d'une penderie et d'un local contenant des casiers de rangement.

Urbanisme

Depuis le 27 mars 2017, le POS (Plan d'Occupation des Sols) n'est plus d'actualité. Jusqu'à l'approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la commune passe sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Le PLU, en attente de validation, est passé en PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) le 1er janvier 2017. L'enquête publique sera donc lancée par LTC (Lannion Trégor Communauté) après réception de tous les avis des PPA (Personnes Publiques Associées). L'approbation se fera dans le cadre d'un Conseil Communautaire.

En attendant, les demandes d'urbanisme seront validées par le Préfet, le Maire ne sera plus décisionnaire.

Compteur Linky

Vous avez tous été destinataires d'un courrier d'ENEDIS (ex ERDF) vous informant du remplacement de votre compteur par un nouveau compteur d'électricité communicant (appelé Linky).

La première permanence d'information, animée par les intervenants d'ENEDIS, s'est tenue le 6 avril de 10h à 12h. La seconde se tiendra en Mairie le 14 avril de 10h à 12h.

Elections

Calendrier

-Présidentielle: premier tour, dimanche 23 avril 2017; second tour, dimanche 7 mai 2017.

- Législatives: dimanches 11 et 18 juin 2017 pour désigner les 577 députés qui siégeront à l'Assemblée nationale.

Horaire d'ouverture des bureaux de vote: 8h – 19h.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Le formulaire est fourni sur place mais il est possible de le télécharger auparavant sur Internet

(www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604).

Organisation

L'organisation d'un bureau de vote requiert la présence indispensable d'assesseurs volontaires pouvant participer bénévolement à son fonctionnement. La seule condition pour remplir la fonction d'assesseur est d'être inscrit sur la liste électorale.

Fonction :

- accueillir et guider les votants dans le bureau de vote

- vérifier l'identité des votants

- faire émarger les électeurs après qu'ils aient voté

- participer aux opérations de dépouillement à la clôture du scrutin (20 heures).

Si vous souhaitez être assesseur, adressez-vous à la Mairie ou contactez Céline au 02 96 92 51 18.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le **1er décembre 2016**, dans le cadre la mise en oeuvre de **Plan Préfecture nouvelle génération**, les demandes de carte nationale d'identité se feront désormais uniquement dans les mairies équipées de dispositifs de recueils (TREGUIER, LANNION, PAIMPOL, PERROS-GUIREC).

Les délais d'obtention étant rallongés (plusieurs semaines), il est préférable de ne pas attendre le dernier moment pour faire la démarche.

Atelier de bouturage

Proposé dans la serre communale, les 18 et 25 mars, par les employés municipaux affectés aux espaces verts et au fleurissement, l'atelier de bouturage a connu une forte affluence. Plus de 70 personnes sont venues s'initier à cette pratique.

Les plants cultivés dans la serre et utilisés pour les jardinières disposées dans le bourg sont tous issus de boutures, ce qui génère une économie financière importante.



Participant au concours «Villes et Villages fleuris», la Commune souhaite obtenir rapidement sa première «fleur». Les récompenses vont de une à quatre fleurs.

La servitude du littoral

L'enquête publique, préalable à la modification de la servitude de passage des piétons sur le littoral, se déroulera du 22 Mai au 07 Juin en Mairie.

AGENDA

- **12/04**, 13h30, et **14/04**, 14h, Maison du Littoral, Atelier Terra Maris : Alg'Ôrythmes, ces plantes qui nous font du bien

(Tarif : 9€/ ; 5€/ -4ans)

- **14/04**, 13h30, et **24/04**, 10h, Maison du Littoral, Sortie nature : A marée basse

(Tarif : 3€ ; 1€/13-18ans)

- **23/04**, 15h, Goûter musical des Pensionnés de la Marine Marchande, salle Michel Le Saint

- **28/04**, 18h, Café Philo au Café Ar Vag proposé par CAEL

- **6/05** : Soirée dansante par Les Amis de l'école

- **Du 25/05 au 28/05**

Trouz Er Vro : du bruit dans le pays, par Comité d'Animation Plougrescant.

- **2/06 et 3/06**, 20h30, Théâtre au Celtic

« Mais qu'est ce qu'elle fout la mort ? »

pièce de Virginie Van Acker, jouée par la troupe du Trou de mémoire.

- **21/06** :

Fête de la Musique

Comité d'Animation Plougrescant